

Échos et opinions

PATRIMOINE

896

Publication prochaine des avis rendus par la FNDP

La Fédération nationale droit du patrimoine (FNDP) (www.fndp.org), créée en 2010, à l'initiative de professeurs de droit, du Conseil supérieur du Notariat, du Barreau de Paris, de l'Association nationale des juristes de banque et de l'Association des juristes d'assurance et de réassurance, fédère cinq Masters 2 de droit et gestion de patrimoine des universités de Paris 1, Paris-Dauphine, Rennes 1, Strasbourg et Toulouse 1. Elle organise des colloques, conférences et ateliers de recherche sur des thèmes déterminés par son conseil scientifique. Au début de l'année 2012, elle a institué un comité juridique, com-

posé de professionnels et d'universitaires, destiné à rendre des avis sur les questions juridiques et fiscales intéressant le droit du patrimoine. Les adhérents de la FNDP, tous professionnels de ce domaine, signalent des difficultés qu'ils ont pu rencontrer dans leur vie quotidienne et qui ne sont pas résolues par le droit positif. Quelques questions sont retenues pour faire l'objet d'un rapport décrivant l'état du droit et proposant une position à adopter. Il a été décidé que le comité juridique se réunira deux fois par an pour statuer sur ces propositions et rendre des avis qui seront publiés dans la revue.

La première réunion a eu lieu et quatre avis vont être publiés dans le numéro daté du 16 novembre :

- Les holding animatrices de leur groupe : proposition de clarification de statut (rap-



port J.-Fr. Desbuquois, Ph. Neau-Leduc, P. Julien Saint Amand, N. Picarrougne) ;

- Quel cautionnement peut accorder une société civile face à la divergence de position entre les chambres de la Cour de cassation ? (rapport S. Schiller) ;
- L'usufruit dont est titulaire une société dissoute s'éteint-il ou lui survit-il ? (rapport R. Mortier) ;
- Possibilité de l'insertion d'une faculté de cantonnement dans la clause bénéficiaire (rapport M. Leroy).

Nous espérons que l'apport doctrinal de ces avis contribuera à clarifier et à faire évoluer le droit positif.

Sophie Schiller

16^e EDITION : forum responsabilité des constructeurs et assurance-construction

Direction scientifique Hugues PERINET-MARQUET
Avec les interventions de
Catherine MASSON-DAUM et Philippe NUGUE

Objectifs

- **Participez** à un rendez-vous de formation reconnu sur toute l'actualité de la responsabilité des constructeurs et de l'assurance construction.
- **Maîtrisez** la complexité de la matière grâce à l'expertise des meilleurs conseillers en la matière.
- **Bénéficiez** d'une journée complète d'échanges pour identifier les garanties auxquelles vous devez répondre et anticiper les contentieux.



LexisNexis®



LexisNexis® Formations

JEUDI 22 NOVEMBRE 2012 À PARIS
9 H 00 - 17 H 30



Programme

- Actualité des différentes responsabilités des constructeurs
- Mise en œuvre de la responsabilité des constructeurs
- Actualité de l'assurance construction
- Responsabilité dans les contrats spéciaux de construction
- Actualité du droit public, de la construction et des procédures
- La responsabilité des constructeurs est-elle la même dans les marchés de travaux publics ?
- Le contrat d'assurance devient-il un contrat public ?

Inscriptions & renseignements

- LexisNexis® Formations - 141, rue de Javel - 75747 Paris cedex 15
- Tél. 0821 200 700 • Fax 01 45 58 94 35 • formations@lexisnexis.fr
(0,112€ puis 0,09€/min à partir d'un poste fixe)

EXB-12C-48-62012 532 0281431CS Paris